

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 10 mai 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 10 mai 1865

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 mai 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

### Description

RésuméGodin effectue une réclamation auprès du maire de Guise sur le montant des droits d'octroi appliqués à de la chaux vive qui lui sert de chaux à bâtir.

### Mots-clés

[Construction](#), [Finances d'entreprise](#), [Impôts](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités[Tournai \(Belgique\)](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation3 p. (496r, 497r, 498v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

Quir le 10 mai 1865

A Monsieur le Maire  
de la ville de Quir

Monsieur

Depuis quelques jours je suis en  
instance auprès des agents de l'octroi  
pour le remboursement d'un abus d'interpré-  
tation ou de fausse qualification au  
sujet de 20,000 kilogrammes ou 200  
hutoitres de chaux (craie de Tournai)  
cette chaux me coûte 80 francs d'achat  
et l'on m'a fait payer une première  
fois 25 francs de droits d'octroi parce  
qu'il a été convenu aux employés de  
tenir cette chaux vive comme chaux  
hydraulique.

La chaux hydraulique et les ciment  
sont des matières toutes préparées qui  
arrivent en sacs ou en tonneaux et que  
l'on peut employer à bâtir sous eau.  
Les matières content de 65 à 67 les mille  
kilogrammes la chaux qui fait le  
sujet de ma réclamation est au contraire  
une chaux à bâtir que je suis obligé  
d'employer à son arrivée ici et que  
l'on traite et emploie comme la chaux  
ordinaire est une chaux vive



ou le m<sup>e</sup>

venant de habituer qui se me conte  
 que tout sans les ~~général~~ ~~particularités~~  
 a qui indigne assez que cet usage  
 naturelle de la rue a elle ambuait  
 pas suffisante pour. ~~littéraire~~  
 malgré cela, bon veut me répondre  
 que le prix de la marchandise est  
 pour rien dans les considérations de ~~littéraire~~  
 a que je comprendrais de son ~~littéraire~~ compte  
 de la réalité de sa nature mais comme  
 elle n'y est pour rien non plus qu'en  
 la chose, s'il devient suivant le bon  
 plaisir des employis de la chose ~~littéraire~~  
 ligue ou usent qui au lieu de payer  
 5 centimes de droits par ~~littéraire~~ en  
 doit payer 25. je dois s'expliquer  
 Amadieu a vous pour, vous soumettre  
 directement cette question dont on a en  
 vous entretenu plusieurs fois, afin qu'elle  
 ne reste pas dans l'obscurité ou les simples  
 employis qui sont sous vos ordres aient  
 que la bourse a des yeux. je vous  
 joins ci-joint la facture du fournisseur  
 vous aurez ainsi le principal élément  
 d'appréciation entre les mains.

si vous consentez de faire droit à ma  
 réclamation ~~littéraire~~ aura à me tenir compte  
 de la somme de 83 francs au lieu de  
 me retourner encore 25 francs et une  
 me prouver que j'aurais tort de croire

que mes réclamations auprès de vous ne  
dussent jamais être accueillies quelque justes  
et fondées qu'elles soient

je ai l'honneur d'être avec assurance  
votre dévoué

Godin

C'est en me faisant connaître le sort,  
de ma réclamation je vous aurai obligé  
de me retourner la facture